

Information sur le métier de notaire et d'avocat d'affaires

Par **Gyumie44**, le **02/05/2016** à **23:17**

Bonsoir,

Je suis en L3 droit privé et je suis donc en pleine réflexion quant à mon futur master et de ce fait, quant à mon futur métier. A ce titre, 2 métiers m'intéressent : le métier de notaire et celui d'avocat d'affaire.

Je trouves énormément d'informations contradictoires sur un internet, ce qui me conforte dans l'idée de demander des témoignages sur ce forum.

J'aurais alors quelques questions :

-Quelle est l'insertion professionnelle de ces 2 métiers ? C'est-à-dire, l'accès à ces métiers est-il impossible sans piston ? De plus, j'entends beaucoup de dire comme quoi le métier d'avocat est bouché, et même le métier d'avocat d'affaire. Cela est-il vrai pour le domaine du droit d'affaire ?

-Ensuite, pour vous quelle serait la rémunération de ces 2 métiers ?

-Et enfin, s'il serait possible de m'exposer un peu les tâches quotidiennes de ces 2 professions, ça serait vraiment super !

Merci d'avances pour vos réponses :).

Par **Olivier**, le **03/05/2016** à **07:49**

Bonjour, le sujet a déjà été abordé maintes fois, notamment en ce qui concerne les questions sur la profession de notaire...notamment ici <http://www.juristudiant.com/forum/devenir-notaire-en-campagne-t26986.html>

C'est toujours la même chose, si vous espérez gagner plein de sous sans avoir mérité votre poste avant c'est pas la peine de devenir notaire.... Faut être prêt à souffrir pendant une dizaine d'années avant d'espérer quelque chose, mais c'est une profession magnifique !

Après à relativiser avec les conséquences de la loi Macron mais on attend toujours les derniers décrets...

Par **pimprenelle**, le **03/05/2016** à **08:01**

Bonjour,

J'en profite pour pointer une conséquence inattendue (Pour moi en tout cas) de la loi macron : la baisse très significative de places dans le master 2 droit notarial de mon université, due à une frilosité des notaires à accepter des stagiaires l'année dernière : l'effectif est passé de 25 étudiants à 18 cette année, c'est assez décourageant quand on sait la sélection qu'il y avait déjà pour y entrer.

Par **Gyumie44**, le **03/05/2016** à **10:45**

D'accord, merci pour vos réponses :) !

Je n'avais pas vu qu'il y avait déjà une discussion sur le sujet de notaire effectivement. Mais serait-il possible d'avoir des témoignages sur le métier d'avocat d'affaires ?

Par **antmar**, le **03/05/2016** à **18:44**

Tu trouveras des témoignages partout sur Internet. La vérité c'est que le métier diffère beaucoup selon les clients, la spécialité, la taille et la culture du cabinet (et la localisation). Difficile d'en faire un résumé en quelques lignes.

Commencer par faire un stage en corporate dans un cabinet de taille moyenne serait déjà une bonne idée !

Par **Olivier**, le **03/05/2016** à **21:32**

essaye de contacter jeeecy en mp.... Je vais lui envoyer un petit message pour qu'il vienne voir le post, il te renseignera je pense avec grand plaisir étant donné qu'il EST avocat d'affaires ^^

Par **Gyumie44**, le **08/05/2016** à **16:23**

Super je vais essayer de le contacter, merci beaucoup !

Par **OOO**, le **09/05/2016** à **13:41**

Hello,

Pour ce qui est d'avocat d'affaires, c'est une notion très vague. L'insertion est, à mon sens, meilleure que pour les autres domaines de l'avocat (comme le droit pénal), mais on peut faire

des distinctions importantes entre le contentieux des affaires, qui est assez bouché, et d'autres domaines plus porteurs comme le "corporate" (conseil en droit des sociétés) ou le droit fiscal.

La rémunération est, là encore, très variable. Les plus hautes rémunérations se trouvent dans les grands cabinets parisiens les plus prestigieux (le Legal 500 ou Chambers & Partners peuvent donner une indication à ce sujet), où la rémunération se trouvera entre 6000/8000 euros par mois en première année (attention, il s'agit d'un revenu brut libéral, donc fortement taxé. On peut environ diviser par deux pour avoir un chiffre net d'impôts), et augmente rapidement d'année en année. En contrepartie, ce sont des cabinets très sélectifs, et la charge de travail est très élevée. Hors de ces cabinets, on trouve un peu de tout et il serait difficile de donner un chiffre tant les cabinets sont différents. Pour indication, le "tarif UJA" (rémunération recommandée par l'union des jeunes avocats) est de 3.800 euros en première année.